



Ref : RPS004

PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Connaître les RPS afin de mieux les prévenir



Public

Toute personne concernée par les RPS ou souhaitant mieux les comprendre afin de mettre en place des mesures de prévention



Participants

Jusqu'à 8 personnes



Intra

Dans vos locaux, selon vos disponibilités



Prérequis

Aucun



Durée

7 heures



Distanciel

Cette formation est réalisable à distance

- ✓ Connaître les risques psychosociaux
- ✓ Savoir analyser et mesurer les RPS dans son établissement
- ✓ Mettre en place des mesures de prévention des RPS adaptées selon la situation

Programme

LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Définition

Les catégories de RPS

Le stress

Les conflits internes à l'entreprise

L'épuisement professionnel ou "burn out"

Le changement

Les pathologies

Les maladies professionnelles, TMS, dépression, ...

Les facteurs de stress

Les conséquences du stress au travail

L'ANALYSE DES RPS EN ENTREPRISE

Analyse psychosociologique et ergonomique du travail

Les interactions entre les RPS

Les facteurs organisationnels et psychosociaux

La grille de diagnostic et état des lieux

L'audit des RPS

LES MESURES DE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Accompagnement individuel ou intervention pour les salariés

Accompagnement en phase de réorganisation ou de transformation de l'entreprise

Sensibilisation sur la résolution des conflits

Formations sur les RPS

Régulation des relations de travail, définition des périmètres de responsabilités

Enjeux des interventions sur les Risques psychosociaux

Mise en place et suivi d'un plan d'action

Méthodes pédagogiques

Formation participative, apports théoriques, échanges, partage d'expériences, vidéos, exercices et mises en situation adaptés à l'activité des participants.

Matériel pédagogique

Vidéoprojecteur, vidéos, documents sur les RPS...

Intervenant

Formateur spécialiste en prévention des risques psychosociaux

Evaluation et validation

Evaluation théorique (QCM)

Délivrance d'un certificat de réalisation

Périodicité de recyclage

Une périodicité de 24 mois pour l'actualisation de la formation est préconisée.

Support remis aux stagiaires

Des documents sur la prévention des risques psychosociaux sont transmis aux participants

Références réglementaires

Article L4121-1 du code du travail

Les + NEOMIS

+ Exercices et mises en situation adaptées à l'activité des participants

+ Pédagogie interactive et participative

+ Formateur expérimenté

98,3 % Taux de satisfaction stagiaires



Notre engagement qualité



La certification qualité a été décernée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION